



ASSOCIATION NATIONALE DES PLAISANCIERS EN EAUX INTERIEURES

Association créée en 1985 & régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 14, rue Mounet-Sully 75 020 Paris 20e

Présidente : Anne Ackermans 06 25 47 26 81: presidente@anpei.org

Convocation à L'ASSEMBLEE REGIONALE D'AUTOMNE DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Le Chatelet, le 07 octobre 2019.

Bonjour Chers Adhérents et Amis de l'Entre-Deux-Mers,

Nous organisons, cette année, la Réunion d'automne de la Délégation de l'Entre-Deux-Mers,

**Le vendredi 8 novembre 2019 à 9 H
Au Café des Marronniers.
Place Marronniers à 47 230 Vianne.**

Le planning de cette journée :

- 8 h 45 : Accueil des adhérents avec café, thé, mignardises, jus d'orange.
- 9 h 00 - 12 h 00 : Réunion d'automne de la délégation « Entre Deux Mers » suivant l'ordre du jour (ci-dessous).
- 12 h 30 : La réunion sera suivie d'un repas avec un menu proposé à 25 €, pour prolonger cette réunion et encourager les échanges et la convivialité autour de ce repas.
- 15h00 : Promenade digestive dans la ville Vianne.

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Organisation de la Région : Elections aux postes de délégué régional et trésorier. *1 poste de délégué(e) régional(e) et un poste de trésorier(e), sont à pourvoir, vous trouverez, ci-joint, les actes de candidatures que nous espérons nombreux. En cas de plusieurs candidatures, nous procéderons à une élection pendant la réunion. Dans le cas où vous ne pourriez pas être présent le samedi 2 novembre 2019, vous pouvez donner procuration à un adhérent.*

(Rappel des clauses et conditions de notre Règlement Intérieur :)

Le Délégué Régional, sera élu pour une durée de trois ans au scrutin uninominal à 1 ou 2 tours, et à la majorité absolue. Le vote à lieu à bulletin secret.

Un seul représentant d'une association ou de société adhérente, pourra participer aux Réunions Régionales, Ce représentant ne dispose que d'un droit de vote unique, selon le principe d'une voix par association, il ne peut bénéficier de pouvoirs, il ne peut être élu à un poste d'administrateur, de secrétaire ou de trésorier Régional.

Une commission des scrutins, constituée d'un Administrateur et de deux adhérents, sera chargée du contrôle de l'organisation et du déroulement des opérations de vote.

Le Délégué Régional est le représentant de l'association auprès des collectivités territoriales, services de l'état, organismes et usagers associés à la voie d'eau ou du tourisme fluvial.

Le Délégué Régional veille au respect de l'application des statuts et du Règlement Intérieur par chacun de ses membres.

Les candidats devront faire parvenir leur engagement qui sera porté à la connaissance des adhérents.

2. Présentation des comptes de l'EM.
3. Rapport des actions menées par l'ANPEI et des réunions auxquelles l'ANPEI a participé.
4. Retours des adhérents sur les éventuels problèmes rencontrés lors des navigations en 2019 en vue de la CLU de VNF sud-ouest et de la CNU à Paris.
5. Point sur ce qui pourrait être organisé pour 2020. Nous serons à l'écoute de vos avis et souhaits.
6. Questions diverses.

Au plaisir de vous retrouver nombreux à cette réunion, nous vous adressons nos amicales salutations.

Le Bureau Anpei EM



ASSOCIATION NATIONALE DES PLAISANCIERS EN EAUX INTERIEURES

Association créée en 1985 & régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 14, rue Mounet-Sully 75 020 Paris 20e

Présidente : Anne Ackermans 06 25 47 26 81: presidente@anpei.org

ACTES DE CANDIDATURES

Les actes de candidatures au poste de **DELEGUE(E) REGIONAL(E) de l'EM** sont à faire parvenir avant le 25 octobre 2019 à Bernadette ROMANN, **par mail** à fansdecanaux@netcourrier.com ,
ou **par courrier** : Bernadette ROMANN - 14, les Caboussets - 32 310 Valence-sur-Baïse

Je soussigné (e) (nom, prénom)

Demeurant

N° de téléphone (indispensable)

Courriel (indispensable)

Adhérent de l'ANPEI depuis le.....

fait acte de candidature au poste Délégué(e) Régional(e) ANPEI de l'Entre-deux-Mers.

Fait àle

Signature.....

Les actes de candidatures au poste de **TRESORIER(E) de l'EM** sont à faire parvenir avant le 25 octobre 2019 à Bernadette ROMANN, **par mail** à fansdecanaux@netcourrier.com ,
ou **par courrier** : Bernadette ROMANN - 14, les Caboussets - 32 310 Valence-sur-Baïse

Je soussigné (e) (nom, prénom)

Demeurant

N° de téléphone (indispensable)

Courriel (indispensable)

Adhérent de l'ANPEI depuis le.....

fait acte de candidature au poste Secrétaire ANPEI pour l'Entre-deux-Mers.

Fait àle

Signature.....



ASSOCIATION NATIONALE DES PLAISANCIERS EN EAUX INTERIEURES

Association créée en 1985 & régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 14, rue Mounet-Sully 75 020 Paris 20e

Présidente : Anne Ackermans 06 25 47 26 81: presidente@anpei.org

POUVOIR pour la réunion du 08 novembre 2019 de l'ANPEI délégation EM

(Si vous ne pouvez pas répondre à cette convocation, et être présent à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter)

A faire parvenir avant le 25 octobre 2019 à Bernadette ROMANN, **par courrier** à :

Bernadette ROMANN - 14, les Caboussets - 32 310 Valence-sur-Baïse

Je soussigné (e) (nom, prénom)..... Adhérent N°.....

Demeurant.....

Donne pouvoir à Mr ou Mme Adhérent N°.....

Pour me représenter et voter en mon nom, pour toute décision lors de la réunion du 08 novembre 2019 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour, de prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents et émettre tous votes et plus généralement faire le nécessaire.

Fait àle.....

« Bon pour pouvoir » + Signature.

COUPON REPONSE

A retourner impérativement **AVANT LE 25 OCTOBRE**, à Bernadette ROMANN,

par mail à fansdecanaux@netcourrier.com ,

ou **par courrier** : Bernadette ROMANN - 14, les Caboussets - 32 310 Valence-sur-Baïse

Nom : Adhérent n°

Participe à la réunion du 08/11/2019 : Oui* Non* - Nombre de participants :

Participe au repas du 08/11/2019 : Oui* Non* - Nombre de participants :

Je calcule mon règlement selon ma participation	par personne	Nombre de personnes	TOTAL
Déjeuner	25 €	X	= €
	Montant de mon règlement**	 €

* Barrer la mention inutile

**J'adresse mon règlement : par chèque(1) ou par virement bancaire (2)

(1) Ordre : ANPEI EM - Adresse : Bernadette ROMANN - 14, les Caboussets - 32 310 Valence-sur-Baïse

(2) Virement : LA BANQUE POSTALE- CENTRE FINANCIER - 4, rue du Pdt Edouard Herriot - 44900 NANTES CEDEX 9
IBAN : FR69 2004 1010 1113 8968 6M03 201

BIC : PSSTFRPPNTE

Référence à préciser sur votre virement : Automne EM 2019 + « votre nom »

Attention : Un virement doit être impérativement accompagné du coupon réponse dûment complété à retourner par mail à anne.ackermans@gmail.com ou à fansdecanaux@netcourrier.com ou par courrier à Bernadette Romann.